Elections professionnelles 2026

Scrutins : **EPA**

CSA EP, CCP, CAPSO

Comités Sociaux d'Administration d'Établissements Publics,
Commissions Consultatives Paritaires
Commissions d'Avancement des Personnels à Statut Ouvrier,

Ci-dessous les listes déposées par **FO Défense** pour les scrutins concernant les EPA, et les numéros de pages correspondants :

INSTANCES	N° de page
CSA ONACVG – Liste + Pr. De foi	2
CCP ONACVG C2	4
CSA MUSÉE DE L'ARMÉE – Liste + Pr. De foi	5
CSA ECPAD – Liste + Pr. De foi	8
CSA ENSTA – Liste + Pr. De foi	10
CSA EAA – Liste + Pr. De foi	13
CSA INI – Liste + Pr. De foi	16
CSA CNMSS – Liste + Pr. De foi	19
CSA ISAÉ – Liste + Pr. De foi	21
CSA POLYX (Pr. de foi + liste intersyndicale)	23
CAPSO POLYX (Liste intersyndicale)	25
CCP 2003-1006 POLYX (Pr. de foi + liste intersyndicale)	26
CCP CDGS POLYX (Pr de foi. + liste intersyndicale)	28
CCP CDGEC POLYX (Pr. de foi + liste intersyndicale)	30



Votez FO DÉFENSE

Fédération Syndicaliste FO de la Défense, des Industries de l'Armement et des secteurs assimilés
46 rue des Petites Écuries • 75010 Paris
Tél. 01 42 46 00 05
www.fodefense.fr

MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS
Liberté
Égalité
Fraternité

Élections professionnelles 2026

Candidature au scrutin :

101090 – 09-EPA-CSA-ONACVG

Nom : FO ONaCVG, pour vous, avec vous.

Type	Liste	**Organisation(s) syndicale(s)**	Fédération syndicale force ouvrière de la défense, des industries de l'armement et des secteurs assimilés
Nombre de sièges à pourvoir	6	**Part Femme / Homme (%)**	55,86% / 44,14%

Liste des candidats : 12 candidats

Ordre	Civilité	Prénom	Nom	Corps	Affectation
1	M.	FREDERIC	HUGUES	CAT C	OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS ET DES VICTIMES DE GUERRE
2	Mme	CHRISTINE	MARSOL	CAT B	OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS ET DES VICTIMES DE GUERRE
3	M.	THIERRY	BOURDEU	CAT B	OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS ET DES VICTIMES DE GUERRE
4	Mme	CAROLINE	PAGNIER	CAT A	OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS ET DES VICTIMES DE GUERRE
5	M.	NICOLAS	MORIN	ASC NIV 2/3	OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS ET DES VICTIMES DE GUERRE
6	Mme	SABRINA	FRIANT	CAT A	OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS ET DES VICTIMES DE GUERRE
7	M.	JEAN MARC	MATHIOT	CAT B	OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS ET DES VICTIMES DE GUERRE
8	Mme	ANNA	ROULIERE	CAT B	OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS ET DES VICTIMES DE GUERRE
9	M.	THIERRY	PINCEMAILLE	CAT A	OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS ET DES VICTIMES DE GUERRE
10	Mme	AURORE	GUINU	ASC NIV 2/3	OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS ET DES VICTIMES DE GUERRE
11	M.	JEAN PHILIPPE	DECOSSIN	CAT B	OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS ET DES VICTIMES DE GUERRE
12	Mme	VIRGINIE	BRESSET	ASC NIV 2/3	OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS ET DES VICTIMES DE GUERRE

FORCE OUVRIÈRE

ONaCVG

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES — COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION

PROFESSION DE FOI

Liste « FO ONaCVG, pour vous, avec vous »

Des agents respectés, des services renforcés, des carrières qui avancent.

Chères collègues, chers collègues,

Du 3 au 10 décembre 2026, vous élirez pour quatre ans vos représentants au Comité Social d'Administration de l'ONaCVG. La liste « FO ONaCVG, pour vous, avec vous » rassemble des collègues qui partagent votre quotidien : la pile de dossiers, l'isolement de certains postes, la reconnaissance qui tarde.

Depuis des années, les agents de l'Office tiennent l'établissement à bout de bras : les effectifs fondent, la charge de travail augmente, la précarité s'installe et les carrières stagnent. Il est temps que l'ONaCVG reconnaisse celles et ceux qui le font fonctionner.

Le CSA, pourquoi c'est important. C'est l'instance consultée sur l'organisation des services, les effectifs, les réorganisations, le télétravail, la formation et l'action sociale. Sa formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail a remplacé le CHSCT. Ce que vos élus y défendent — ou laissent passer — pèsera sur votre quotidien pendant quatre ans.

Force Ouvrière, syndicat libre et indépendant de tout parti, de tout gouvernement et de tout patronat, est arrivée en tête dans la fonction publique d'État en 2022 (17,8 % des voix). FO négocie et signe ce qui améliore la situation des agents ; elle combat ce qui la dégrade. Ni cogestion, ni chèque en blanc : vos élus vous rendent compte.

Nos engagements pour tous les agents de l'Office :

- **Des effectifs à la hauteur des missions** — remplacement de chaque départ, charge de travail mesurée service par service, enquête annuelle sur les risques psychosociaux présentée en CSA. Le plafond d'emplois est passé de 878 à 764 ETPT entre 2018 et 2025. ***Cette saignée doit cesser.***
- **Fin de la précarité** — transformation des CDD en CDI, accès à la titularisation par des recrutements réservés, mêmes droits pour les contractuels en formation et en action sociale. Dans certains services, près d'un agent sur deux est contractuel, le plus souvent en catégorie C. ***Chacun mérite la sécurité de l'emploi.***
- **Des salaires et un avancement qui progressent** — indexation du point d'indice sur l'inflation, régime indemnitaire revalorisé avec des barèmes transparents, suppression de la retenue de 10 % en congé de maladie ordinaire. Pour l'avancement : des taux de promotion relevés dans toutes les catégories, des critères publiés et équitables, et vos élus à vos côtés pour chaque recours. ***Le travail doit payer.***
- **Protéger les agents au contact du public** — au siège, dans les services départementaux comme outre-mer : mêmes moyens et mêmes perspectives. Formation à la gestion des situations difficiles, protection fonctionnelle effective, soutien psychologique pour les agents confrontés à des situations éprouvantes. ***Aucun agent ne doit rester seul.***
- **Télétravail et temps partiel : des droits, pas des faveurs** — télétravail ouvert à tous les postes compatibles, jusqu'à trois jours par semaine, avec une indemnité revalorisée ; temps partiel accordé sans pénaliser la carrière ; tout refus motivé par écrit, et votre recours défendu par vos élus. ***Concilier vie professionnelle et vie personnelle.***
- **Ne plus subir le prix du carburant** — revalorisation des indemnités kilométriques pour les déplacements professionnels, forfait mobilités durables étendu au covoiturage et revalorisé, prise en charge renforcée des abonnements de transport, et le télétravail comme levier pour réduire les trajets. ***Se rendre au travail ne doit pas coûter un salaire.***
- **Mieux vivre au travail** — droit à la déconnexion, égalité réelle femmes-hommes, véritable parcours professionnel pour les agents en situation de handicap (RQTH). ***La qualité de vie au travail n'est pas une option.***
- **Un dialogue social qui respecte les agents** — un CSA consulté avant toute décision, des documents transmis à temps, un compte rendu de vos élus après chaque séance. ***Rien sur vous sans vous.***

À vos côtés tous les jours. Arrêt maladie, conflit avec la hiérarchie, mobilité, recours sur l'entretien professionnel, refus de télétravail ou de temps partiel : contactez-nous. Nous serons vos élus pendant 4 ans, pas seulement le jour du vote.

Un siège au CSA se joue parfois à quelques voix. Parlez-en à vos collègues, partagez cette profession de foi dans vos services.

Vote électronique du 3 au 10 décembre 2026.

Votez et faites voter « FO ONaCVG, pour vous, avec vous » !

Frédéric HUGUES

Tête de liste « FO ONaCVG, pour vous, avec vous »

Contact : secretaire-general.fo@onacvg.fr / 06 59 49 72 28

Sources : documents budgétaires parlementaires (plafonds d'emplois de l'ONaCVG) ; Sénat, rapport d'information n° 88 (2022-2023) ; fonction-publique.gouv.fr (date du scrutin) ; FO Fonction publique (résultats 2022).

MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS
Liberté
Égalité
Fraternité

Élections professionnelles 2026

Candidature au scrutin :

101107 – 10-EPA-CCP-ONACVG-C2

Nom : FO ONaCVG, pour vous, avec vous.

Type	Liste	**Organisation(s) syndicale(s)**	Fédération syndicale force ouvrière de la défense, des industries de l'armement et des secteurs assimilés
Nombre de sièges à pourvoir	2	**Part Femme / Homme (%)**	58,27% / 41,73%

Liste des candidats : 4 candidats

Ordre	Civilité	Prénom	Nom	Corps	Affectation
1	M.	NICOLAS	MORIN	ASC NIV 2/3	OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS ET DES VICTIMES DE GUERRE
2	Mme	AURORE	GUINU	ASC NIV 2/3	OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS ET DES VICTIMES DE GUERRE
3	Mme	LEA	GRAZI	ASC NIV 2/3	OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS ET DES VICTIMES DE GUERRE
4	M.	ENZO	MAUREL	ASC NIV 2/3	OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS ET DES VICTIMES DE GUERRE

MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS
Liberté
Égalité
Fraternité

Élections professionnelles 2026

Candidature au scrutin :

101092 – 09-EPA-CSA-MA

Nom : Fédération syndicale force ouvrière de la défense, des industries de l'armement et des secteurs assimilés

Type	Liste	**Organisation(s) syndicale(s)**	Fédération syndicale force ouvrière de la défense, des industries de l'armement et des secteurs assimilés
Nombre de sièges à pourvoir	4	**Part Femme / Homme (%)**	56,15% / 43,85%

Liste des candidats : 8 candidats

Ordre	Civilité	Prénom	Nom	Corps	Affectation
1	Mme	HELENE	BOUDOU-REUZE	CAT A	MUSEE DE L'ARMEE
2	Mme	MATHILDE	BENOISTEL	CAT A	MUSEE DE L'ARMEE
3	Mme	CELINE	GOUIN	CAT C	MUSEE DE L'ARMEE
4	Mme	EMMANUELLE	SIT	ASC NIV 1	MUSEE DE L'ARMEE
5	M.	MAMODBHAY	ZAKIR	ASC NIV 2/3	MUSEE DE L'ARMEE
6	M.	ALI	BENKILA	CAT C	MUSEE DE L'ARMEE
7	M.	GREGORY	SPOURDOS	CAT A	MUSEE DE L'ARMEE
8	M.	PIERRE ANTOINE	ETIENNE	ASC NIV 2/3	MUSEE DE L'ARMEE



Élections Professionnelles

Du 3 au 10 Décembre 2026

ENSEMBLE, DÉFENDONS NOS DROITS !

VOTRE VOIX COMPTE

Du **3 au 10 décembre 2026**, vous serez appelés à élire vos représentants au sein des instances de dialogue social.

Pendant les **quatre prochaines années**, ils défendront vos droits, porteront vos revendications et interviendront sur toutes les questions qui concernent votre vie professionnelle.

Ces élections permettront de désigner vos représentants :

- **au Formation spécialisée** (FS) en matière de santé, sécurité et conditions de travail (qui succède aux ancien CHSCT)
- au **Comité social d'Administration,** instance locale chargé de faire remonter les besoins des personnels et de contribuer à la mise en œuvre de la politique au plus près des métiers.

FO DÉFENSE est un syndicat libre et indépendant de toute influence politique et religieuse. FO DÉFENSE, c'est le syndicalisme du pouvoir d'achat, de la défense des conditions de travail et de l'emploi.

Alors que le budget de la Défense est en constance augmentation, **FO DÉFENSE revendique une revalorisation salariale pour l'ensemble des personnels, tous statuts confondus, à la hauteur de nos engagements et des contraintes propres à nos missions.**

Au quotidien FO DÉFENSE défend vos intérêts, tant collectifs qu'individuels. Nous intervenons notamment pour **défendre vos parcours professionnels, améliorer l'environnement et la qualité de vie au travail, prévenir les risques psychosociaux (RPS), promouvoir la santé et la sécurité au travail, développer l'accès à la formation continue, défendre et améliorer les conditions de télétravail.**

FO DÉFENSE négocie et signe les accords favorables aux agents. A l'inverse, nous combattons ceux qui portent atteinte à leurs droits ou dégradent leurs conditions de travail.

AVEC FO DÉFENSE, CHOISISSEZ UN SYNDICAT INDÉPENDANT, DÉTERMINÉ ET ENGAGÉ EXCLUSIVEMENT AU SERVICE DES AGENTS.









ENSEMBLE, FAISONS ENTENDRE VOTRE VOIX !

Choisir FO Defense, c'est choisir

- ☑ Un syndicat libre et indépendant.
- ☑ Des représentants proches du terrain.
- ☑ Une équipe engagée et à votre écoute.
- ☑ Des candidat(es) déterminé (es) à défendre vos droits et qui agit.

Nos engagements

- ☑ Être présent(es) à vos côtés et à votre écoute.
- ☑ Défendre vos droits et les faire respecter.
- ☑ Vous représenter avec transparence et détermination pour porter vos revendications.
- ☑ Vous informer régulièrement des négociations, des décisions et des actions menées.

Nos priorites

- ☑ Améliorer les conditions de travail.
- ☑ Défendre les effectifs.
- ☑ Garantir le respect des droits des personnels.
- ☑ Promouvoir l'égalité professionnelle.
- ☑ Accompagner chaque agent.

Pourquoi voter FO Defense ?

🗣 Parce que notre indépendance garantit une parole libre. Parce que chaque voix compte et renforce votre représentativité. Parce qu'ensemble, nous serons plus forts pour défendre vos droits, faire aboutir vos revendications et obtenir de nouvelles avancées au bénéfice de tous les personnels.

Du 3 au 10 décembre 2026, faites entendre votre voix. **VOTER FO DEFENSE !**

PARCE QUE CHACUN D'ENTRE VOUS MÉRITE D'ÊTRE DÉFENDU. ENSEMBLE DONNONS PLUS DE FORCE À VOTRE VOIX ET À VOS REVENDICATIONS. PLUS NOUS SERONS NOMBREUX, PLUS NOUS PÈSERONS DANS LES NÉGOCATIONS POUR DÉFENDRE VOS DROITS, VOS CONDITIONS DE TRAVAIL, VOTRE POUVOIR D'ACHAT ET OBTENIR DE NOUVELLES AVANCÉES.

🤝

PAR DES REPRÉSENTANTS DISPONIBLES

DES ÉLUS ENGAGÉS

UNE SEULE PRIORITÉ : VOUS DÉFENDRE

Votez FO DÉFENSE !







MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS
Liberté
Égalité
Fraternité

Élections professionnelles 2026

Candidature au scrutin :

101095 – 09-EPA-CSA-ECPAD

FO DEFENSE

Nom : liste FO ECPAD

Type	Liste	**Organisation(s) syndicale(s)**	Fédération syndicale force ouvrière de la défense, des industries de l'armement et des secteurs assimilés
Nombre de sièges à pourvoir	5	**Part Femme / Homme (%)**	46,61% / 53,39%

Liste des candidats : 8 candidats

Ordre	Civilité	Prénom	Nom	Corps	Affectation
1	M.	THIERRY	BOZEC	CAT A	ECPAD
2	Mme	HELENE	BURCKEL	ASC NIV 2/3	ECPAD
3	M.	JAMES	MIALE	CAT B	ECPAD
4	M.	THIERRY	ROSE	CAT A	ECPAD
5	Mme	FANNY	WOJKIEWICZ	CAT B	ECPAD
6	M.	QUENTIN	FERTILLE	ASC NIV 2/3	ECPAD
7	M.	FREDERIC	GIMENEZ	ASC NIV 2/3	ECPAD
8	Mme	DOMITILLE	BAUCHE	CAT B	ECPAD



CSE ECPAD

Comité Social d'Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense

du 3 au 10 décembre 2026,
vous élirez vos représentants syndicaux pour 4 ans !

FO est un syndicat libre et indépendant de toute emprise politique et religieuse. **Force Ouvrière** est le syndicalisme de la feuille de paye, des conditions de travail et des emplois. Notre organisation est exigeante, car nous avons une haute idée de la fonction publique, un des piliers de notre République. Au ministère des Armées et des anciens combattants, les personnels civils sont indispensables au soutien des forces.

Alors que le budget de la Défense augmente, **FO** revendique une revalorisation salariale tous statuts confondus et la reconnaissance d'un cadre d'exercice spécifique. Nous défendons vos intérêts collectifs comme individuels : entre autres vos parcours professionnels, la formation continue, le télétravail et l'amélioration de l'accord ministériel sur le temps de travail.

FO négocie et signe les accords favorables aux agents ; elle combat ceux qui leur sont défavorables. Voter pour **Force Ouvrière** c'est choisir un maillage territorial à votre écoute qui fera remonter vos revendications au niveau national. Partout, vous pouvez compter sur des délégués **FO** formés, expérimentés, disponibles et engagés à vos côtés.

Les agents sont la clef pour la réussite des missions opérationnelles. Quel que soit le service dans lequel vous servez, cela doit avoir du sens, et être reconnu par tous. La reconnaissance passe aussi par le pouvoir d'achat, et **FO** milite en ce sens dans les instances dédiées.

Au niveau local, le CSE de l'ECPAD sera compétent sur son périmètre sur, par exemple :

- ➔ L'organisation et le fonctionnement de l'établissement ou des services
- ➔ La gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC)
- ➔ Les évolutions technologiques et de méthodes de travail et leur incidence sur les personnels
- ➔ L'égalité professionnelle, la parité et la lutte contre toutes les discriminations

Vos élus **FO** au CSE ECPAD resteront mobilisés tout au long de cette mandature : **FO Défense** prendra toute la place que les agents de l'ECPAD lui donneront lors de ces élections, pour défendre leurs intérêts matériels et moraux.

Vous l'avez compris, votre choix est très important.
En 2026, un seul vote : FO !







MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS
Liberté
Égalité
Fraternité

Élections professionnelles 2026

Candidature au scrutin :

101123 – 09-EPA-CSA-ENSTA

FO DEFENSE

Nom : FO

Type	Liste	**Organisation(s) syndicale(s)**	Fédération syndicale force ouvrière de la défense, des industries de l'armement et des secteurs assimilés
Nombre de sièges à pourvoir	8	**Part Femme / Homme (%)**	36,80% / 63,20%

Liste des candidats : 12 candidats

Ordre	Civilité	Prénom	Nom	Corps	Affectation
1	Mme	FREDERIKA	AUGE-ROCHEREAU	ASC NIV 1	ENSTA
2	Mme	ANNE-LISE	GLOANEC	ASC NIV 1	ENSTA
3	Mme	SABRINA	CLARET	ASC NIV 2/3	ENSTA
4	M.	NICOLAS	THURIEAU	ASC NIV 1	ENSTA
5	M.	BENOIT	CUVELIER	OE CE	ENSTA
6	M.	FABIEN	DUFOUR	OE CE	ENSTA
7	M.	MAXIME	CATY	CAT B	ENSTA
8	M.	GILLES	LE MAILLOT	CAT A	ENSTA
9	M.	FRANCOIS	PESSAUX	ASC NIV 1	ENSTA
10	Mme	CORINNE	ROUBY	ASC NIV 1	ENSTA
11	M.	DIDIER	TANGUY	CAT A	ENSTA
12	M.	LAHCENE	CHERFA	CAT B	ENSTA

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

Élection des représentants du personnel

Du 3 au 10 décembre 2026

Votre voix compte : ne laissez pas les autres décider à votre place !

Au Comité social d'administration (CSA) de l'ENSTA se discutent les sujets qui font votre quotidien : salaires, organisation du travail, télétravail, santé et sécurité, conditions de travail. Plus vous êtes nombreux à voter, plus vos élus pèsent face à la direction.

1 – AU CSA DE L'ENSTA : LES CHANTIERS A VENIR

FO ENSTA s'engage à vos côtés sur les grands dossiers de l'école :

- **L'après-fusion,** effective depuis le 1er janvier 2025 : veiller à ce qu'elle se fasse dans l'intérêt de tous les agents, quel que soit leur site.
- **Le passage aux RCE** (arrêté du 23 septembre 2026) : l'école gère désormais elle-même sa masse salariale et ses emplois. Cette autonomie ne doit pas se faire au détriment des postes et des rémunérations.
- **Les horaires variables** : une mise en place souple, équitable, adaptée à chaque service et à chaque site.
- **L'intégration dans IP Paris** : le contrat d'objectifs et de performance (COP) 2027-2031 est en préparation. La voix des personnels doit y être entendue.

Vos salaires, notre priorité. FO a été **le seul syndicat à voter CONTRE** le projet d'harmonisation des salaires des agents 84.16 enseignants-chercheurs, considérant qu'il ne remplissait pas le critère d'égalité entre les deux campus. Le prochain gros chantier arrive déjà : l'harmonisation des salaires des agents 84.16 hors enseignants-chercheurs. Comptez sur nous pour rester vigilants à chaque étape.

Votre quotidien, notre combat. Avancements du personnel, maintien des emplois, charge de travail, accès à la formation continue, télétravail et droit à la déconnexion : nous serons présents sur tous les fronts. Sans oublier les RTT : depuis le passage aux 39 heures au 1er janvier 2026, **9 jours de RTT supplémentaires sont à la main de la direction**, alors que ce sont les agents qui les gagnent par leur travail. Nous veillerons de près à leur nombre comme à leur placement dans le calendrier, en particulier lorsque la convention collective du ministère des Armées s'appliquera à l'ENSTA.

Votre santé, notre vigilance. Sécurité, prévention des risques psychosociaux (RPS) et bien-être au travail : nous travaillerons à répondre à chaque situation signalée.

Le respect, pour tous. Égalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations, harcèlement moral et agissements sexistes, prise en compte du handicap : toutes ces questions recueilleront notre attention.

Le dialogue, notre méthode. À l'écoute des autres partenaires sociaux, nous voulons redonner un nouveau souffle à l'esprit de cohésion de l'établissement et avancer dans le respect du dialogue social.

VOS CANDIDATS FO ENSTA AU CSA

- **Frédérika Augé-Rochereau** – [DF Palaiseau]
- **Anne-Lise Gloanec** – [UME - Palaiseau]
- **Sabrina Claret** – [DF- Palaiseau]
- **Nicolas Thurieux** – [UME - Palaiseau]
- **Benoit Cuvelier** – [DSPI - Palaiseau]
- **Fabien Dufour** – [DSI- Palaiseau]
- **Maxime Caty** – [DSI - Palaiseau]
- **Gilles Le Maillot** (campus Brest)
- **François Pessaux** – [U2IS- Palaiseau]
- **Corinne Rouby** – [UME - Palaiseau]
- **Didier Tanguy** (campus Brest)
- **Lahcéne Cherfa** – [UME – Palaiseau)

2 – AU MINISTÈRE DES ARMÉES : CAP ET CCP

En même temps, du 3 au 10 décembre, vous élirez aussi vos représentants aux **CAP et CCP**, les commissions qui examinent les situations individuelles :

- **les commissions administratives paritaires (CAP)** pour les fonctionnaires, notamment en cas de décision individuelle défavorable ;
- **les commissions consultatives paritaires (CCP)** pour les agents contractuels.

Ces voix comptent aussi pour la représentativité de FO, et donc pour sa capacité à vous défendre.

Comment voter ?

- Par voie électronique **du jeudi 3 au jeudi 10 décembre 2026**. (Modalités transmises par la DRH)

Du 3 au 10 décembre, votre voix compte.

VOTEZ ET FAITES VOTER FO ENSTA !

FO
La force syndicale
ENSTA

Elections professionnelles 2026

Scrutin : CSA EPA EAA

Comité Social d'Administration d'Etablissement de l'Ecole de l'Air et de l'Espace

04 — 47,66 % Pourcentage requis — **Vos candidats** — 52,34 % Pourcentage requis — 04

	NOM	PRÉNOM	CORPS	AFFECTATION	F/H
1	**ANGELOT**	Julien	ASC NIV 2/3	ECOLE DE L'AIR ET DE L'ESPACE	H
2	**BOUCHER**	Laurent	CAT A	ECOLE DE L'AIR ET DE L'ESPACE	H
3	**PARANQUE**	Sandra	CAT B	ECOLE DE L'AIR ET DE L'ESPACE	F
4	**BRISSON**	Evelyne	CAT B	ECOLE DE L'AIR ET DE L'ESPACE	F
5	**AGOSTINI**	Pierre	CAT A	ECOLE DE L'AIR ET DE L'ESPACE	H
6	**SCOTTO D'ANIELLO**	Laetitia	CAT C	ECOLE DE L'AIR ET DE L'ESPACE	F
7	**BUISSON**	Jérémy	CAT A	ECOLE DE L'AIR ET DE L'ESPACE	H
8	**MULLER**	Aurélie	CAT C	ECOLE DE L'AIR ET DE L'ESPACE	F



Votez FO DÉFENSE

Fédération Syndicaliste FO de la Défense, des Industries de l'Armement et des secteurs assimilés
46 rue des Petites Écuries • 75010 Paris
Tél. 01 42 46 00 05
www.fodefense.fr



CSE - Ecole de l'Air et de l'Espace

Comité Social de l'Établissement de l'Ecole de l'Air et de l'Espace

Du 3 au 10 décembre 2026, vous serez appelés à élire vos représentants du personnel au sein des instances du dialogue social du ministère des Armées. Ces élections se dérouleront par vote électronique et détermineront les organisations syndicales qui défendront vos intérêts pour les quatre prochaines années.

FO est un syndicat libre, indépendant de toute influence politique, philosophique ou religieuse. Notre seule priorité est la défense des personnels civils du ministère des Armées.

NOS ENGAGEMENTS : « <u>être un syndicat rien qu'un syndicat</u> ».

Défendre le pouvoir vos droits

Veiller au respect des droits individuels et collectifs et à l'égalité de traitement des personnels, quels que soient leur statut, leur catégorie ou leur fonction.

Améliorer et préserver les conditions de travail

Être attentifs à l'organisation du travail, aux moyens nécessaires à l'exercice des missions, à la prévention des risques professionnels et à la qualité de vie au travail.

Porter les préoccupations du terrain

Recueillir vos difficultés et vos propositions, les porter auprès de l'administration et suivre les réponses apportées aux situations signalées.

Garantir une information claire

Vous tenir informés des sujets examinés dans les instances et des décisions susceptibles d'avoir un impact sur votre vie professionnelle, dans le respect des règles de confidentialité.

Renforcer la santé, la sécurité et les conditions de travail

- Défense des moyens des formations spécialisées.
- Prise en compte des risques spécifiques des emprises militaires.
- Suivi rigoureux des accidents et incidents.
- Amélioration continue des conditions d'exercice des missions.









UNE ÉQUIPE DE PROXIMITÉ

Les candidats **FO Défense** de l'Ecole de l'Air et de l'Espace connaissent vos réalités quotidiennes. Ils s'engagent à :

- Vous écouter,
- Vous informer,
- Vous accompagner,
- Porter vos revendications auprès de l'administration,
- Rendre compte régulièrement de leur action.

LE DIALOGUE SOCIAL DOIT ÊTRE UTILE

Les représentants élus siègent dans les instances qui examinent l'organisation des services, les conditions de travail, l'action sociale, les transformations des établissements et de nombreuses questions touchant directement les agents.

FO Défense défend un dialogue social fondé sur le respect des personnels, la transparence des décisions et la prise en compte des réalités du terrain.

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

Chaque voix compte.

En votant **FO Défense** au CSE de l'Ecole de l'Air et de l'Espace vous choisissez une organisation syndicale indépendante, expérimentée et déterminée à défendre les intérêts des personnels civils du ministère des Armées.

VOTEZ FO Défense

POUR LA DÉFENSE DE VOS DROITS
POUR LA RECONNAISSANCE DE VOTRE ENGAGEMENT
POUR UN DIALOGUE SOCIAL EFFICACE







MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS
Liberté
Égalité
Fraternité

Élections professionnelles 2026

Candidature au scrutin :

101098 – 09-EPA-CSA-INI

Nom : Fédération syndicale force ouvrière de la défense, des industries de l'armement et des secteurs assimilés

Type	Liste	**Organisation(s) syndicale(s)**	Fédération syndicale force ouvrière de la défense, des industries de l'armement et des secteurs assimilés
Nombre de sièges à pourvoir	5	**Part Femme / Homme (%)**	63,45% / 36,55%

Liste des candidats : 10 candidats

Ordre	Civilité	Prénom	Nom	Corps	Affectation
1	M.	GUY	CERF	CAT B	INI
2	Mme	FATMA	OKBANI	CAT B	INI
3	Mme	BIJOUX	VASONGELE	CAT B	INI
4	Mme	MARIE-ROSE	NGAKONO	ASC NIV 2/3	INI
5	M.	GEORGES SALAH	AZZAN	CAT B	INI
6	Mme	LOIS	DJAFA	ASC NIV 2/3	INI
7	Mme	GRACE	NDEMA	CAT A	INI
8	Mme	ESTHER	MULLER	CAT A	INI
9	Mme	MYRIAM	BESNARD	CAT B	INI
10	M.	MARC	LEBOISSELIER	CAT C	INI



Election du Comité Social d'administration d'Etablissement de l'INI

CSE INI

Votre voix compte : ne laissez pas les autres décider !

Au CSE de l'INI se discutent les sujets qui font votre quotidien : salaires, organisation du travail, télétravail, santé et sécurité, conditions de travail. Plus vous êtes nombreux à voter, plus vos élus pèsent face à la direction.

FO INI-CERAH s'engage à vos côtés sur les grands dossiers de l'établissement :

L'après-validation des 12 heures, effective depuis le 1er janvier 2026 : veiller à ce que l'application se fasse dans l'intérêt de tous les agents, quel que soit le service concerné.

Le contrat d'objectifs et de performances (COP) 2027-2031 est en préparation. La voix des personnels doit y être entendue ;

L'intégration dans le partenariat avec SSA une collaboration gagnante-gagnante pour les 2 parties.

Vos salaires, notre priorité absolue. FO revendique une valorisation du point d'indice conséquente, tout comme la révision de grille et des référentiels de rémunération.

Votre quotidien, notre combat. Avancements du personnel, maintien des emplois, charge de travail, accès à la formation continue, télétravail et droit à la déconnexion : nous serons présents sur tous les fronts.

Votre santé, notre vigilance. Sécurité, prévention des risques psychosociaux (RPS) et bien-être au travail : nous travaillerons à répondre à chaque situation signalée.









ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

Profession de foi

Le respect, pour tous. Égalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations, harcèlement moral et agissements sexistes, prise en compte du handicap : toutes ces questions recueilleront notre attention.

Le dialogue, notre méthode. À l'écoute de tous les points de vue, nous voulons redonner un nouveau souffle à l'esprit de cohésion de l'établissement et avancer dans le respect du dialogue social.

En même temps, du 3 au 10 décembre, vous élirez vos représentants :

✅ au CSA Ministériel (CSA M) : Cette instance similaire au CSE INI à compétence pour traiter les mêmes sujets que le CSE au niveau du ministère des armées, autorité de tutelle de l'INI.

✅ aux CAP et à la CCPU, les commissions qui examinent les situations individuelles :

- Les commissions administratives paritaires (CAP) pour les fonctionnaires, notamment en cas de décision individuelle défavorable ;
- La commission consultative paritaire unifiée (CCPU) pour les agents sur contrat.

Ces voix comptent aussi pour la représentativité de FO, et donc pour sa capacité à vous défendre.

Du 3 au 10 décembre, votre voix compte.

VOTEZ ET FAITES VOTER FO INI-CERAH !







MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS
Liberté
Égalité
Fraternité

Élections professionnelles 2026

Candidature au scrutin :

101099 – 09-EPA-CSA-CNMSS

Nom : Fédération syndicale force ouvrière de la défense, des industries de l'armement et des secteurs assimilés

Type	Liste	**Organisation(s) syndicale(s)**	Fédération syndicale force ouvrière de la défense, des industries de l'armement et des secteurs assimilés
Nombre de sièges à pourvoir	9	**Part Femme / Homme (%)**	70,38% / 29,62%

Liste des candidats : 18 candidats

Ordre	Civilité	Prénom	Nom	Corps	Affectation
1	M.	VINCENT	BENOIT	CAT B	CAISSE NATIONALE MILITAIRE DE SECURITE SOCIALE
2	Mme	AURELIE	AIGUIER	CAT B	CAISSE NATIONALE MILITAIRE DE SECURITE SOCIALE
3	M.	DOMINIQUE	FERNANDEZ	CAT B	CAISSE NATIONALE MILITAIRE DE SECURITE SOCIALE
4	Mme	TATIANA	COLOMBANI	CAT C	CAISSE NATIONALE MILITAIRE DE SECURITE SOCIALE
5	M.	LAURENT	AUBANEL	CAT B	CAISSE NATIONALE MILITAIRE DE SECURITE SOCIALE
6	Mme	SANDRA	POMMERY	CAT B	CAISSE NATIONALE MILITAIRE DE SECURITE SOCIALE
7	M.	THOMAS	SOUAIDET	CAT B	CAISSE NATIONALE MILITAIRE DE SECURITE SOCIALE
8	Mme	MARLENE	LUPI	CAT B	CAISSE NATIONALE MILITAIRE DE SECURITE SOCIALE
9	M.	LIONEL	TEISSEDRE	CAT B	CAISSE NATIONALE MILITAIRE DE SECURITE SOCIALE
10	Mme	DEBORAH	LAUPRETRE	CAT B	CAISSE NATIONALE MILITAIRE DE SECURITE SOCIALE
11	Mme	CELIA	JAMAIN-POINCOT	CAT C	CAISSE NATIONALE MILITAIRE DE SECURITE SOCIALE
12	M.	PAUL	COROMINES	CAT B	CAISSE NATIONALE MILITAIRE DE SECURITE SOCIALE
13	Mme	AUDREY	CAFFRAY	CAT C	CAISSE NATIONALE MILITAIRE DE SECURITE SOCIALE
14	Mme	NATHALIE	ASENSI	CAT C	CAISSE NATIONALE MILITAIRE DE SECURITE SOCIALE
15	Mme	MURIEL	DEBORTOLI	CAT C	CAISSE NATIONALE MILITAIRE DE SECURITE SOCIALE
16	Mme	ALEXANDRA	BLANCHARD	CAT C	CAISSE NATIONALE MILITAIRE DE SECURITE SOCIALE
17	Mme	SOLANGE	RUOZI	CAT B	CAISSE NATIONALE MILITAIRE DE SECURITE SOCIALE
18	Mme	RYSLENE	ZIAMARI	ASC NIV 2/3	CAISSE NATIONALE MILITAIRE DE SECURITE SOCIALE

PROFESSION DE FOI ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

LA CNMSS A UNE HISTOIRE, CONSTRUISONS SON AVENIR ENSEMBLE

LIBRE ! Indépendant ! Déterminé !

POUVOIR D'ACHAT : TOUS NOS DROITS EN ACTION

NOS REVENDICATIONS NATIONALES

- **Hausse immédiate de 10 % du point d'indice,**
- **Plan pluriannuel de rattrapage**, grille de Catégorie C débutant à 120 % du SMIC,
- **Modification des grilles** avec l'ajout d'échelons pour faire face au report de l'âge de départ à la retraite,
- **Maintien de la GIPA** (Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat) le temps que les mesures de revalorisation des grilles soient pleinement effectives
- **Augmentation des ratios** de promotion (promus/promus).
- **PSC : le courage de dire non :** Retrait de signature de l'accord initial par FO Défense et la FGF-FO pour refuser la baisse du pouvoir d'achat, restitution des excédents & familles : Obtention de l'étude pour redistribuer les millions d'euros d'excédents de cotisations sous forme de baisses, victoires : gratuité du 3e enfant, prise en compte des enfants handicapés et participation ASA (15 €) et éxigence d'un point de contact dédié au MINARM / SCN ASA.

NOS ACTIONS À LA CNMSS & LA FORCE DE NOTRE RÉSEAU

- **NBI (Victoire FO CNMSS) :** Nous avons revendiqué au CSA et obtenu la révision de la cartographie NBI. Cette nouvelle cartographie permettra aux agents de catégorie C de pouvoir la percevoir selon les postes, et nous avons exigé sa mention systématique sur les fiches de poste.
- **Pouvoir d'achat et alimentation :** Pour faire face à l'inflation qui pèse lourd sur le budget des agents, nous revendiquons l'attribution de **tickets-restaurant** pour les agents de la CNMSS ne déjeunant pas au restaurant ou pour les jours de télétravail.
- **Transparence indemnitaire :** Nous exigeons la plus grande transparence sur l'attribution du CIA majoré et des avancements.
- **Soutien d'urgence :** Enfin, nous demandons des secours financiers face à la crise sociale et la hausse du carburant pour tous les agents ne pouvant pas bénéficier du télétravail.
- **PSC :** Votre syndicat FO CNMSS travaille directement avec la fédération FO Défense sur ce sujet et reste à vos côtés pour vous informer, vous accompagner et défendre pied à pied votre pouvoir d'achat

QVST, SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL : PROTÉGER LES AGENTS

NOS REVENDICATIONS NATIONALES

- **Abrogation du jour de carence**
- Maintien intégral du traitement dès le **1er jour d'arrêt.**
- **L'arrêt de la stigmatisation** des agents malades.
- **Défense du temps partiel thérapeutique :** garantie du maintien des droits et de la rémunération pour les agents en soin ou en convalescence.
- **Le renforcement des moyens alloués aux référents handicap**, le respect des taux d'emploi et la sanctuarisation des parcours professionnels.
- **CPF (Compte Personnel de Formation) :** Fin des restrictions, alignement des droits sur le privé pour accéder enfin à des projets concrets (comme le financement du permis de conduire) et prise en charge réelle des reconversions.

NOS ACTIONS À LA CNMSS

- **Restauration (Victoire FO CNMSS)** : Grâce à notre action et notre persévérance, nous avons obtenu la mise en place de locaux de restauration pour améliorer les conditions de vie au travail. Parce que l'inflation pèse lourd, nous revendiquons aussi l'attribution de tickets-restaurant pour les agents de la CNMSS qui ne déjeunent pas au restaurant ou pour les jours de télétravail.
- **Télétravail** : Nous défendons un télétravail équitable, basé sur les activités éligibles et non discriminant. Nous demandons la suppression du forfait manager et la restauration de la confiance envers tous les agents et la qualité du travail démontré dans les études.
- **Soutien psychologique :** Nous demandons et portons la mise en place d'une plateforme d'écoute psychologique accessible 24h/24 et 7j/7, en tout anonymat et gratuite, pour accompagner réellement les agents face aux difficultés professionnelles et personnelles.

CARRIÈRES ET ÉVOLUTIONS : STOP AU BLOCAGE

NOS REVENDICATIONS NATIONALES

Défense absolue du Statut général et véritables perspectives d'avancement. Les revendications complètes sont accessibles pour chaque catégorie sur le site FO DEFENSE.

NOS ACTIONS EN NATIONAL ET À LA CNMSS

- **Être aux côtés de chaque agen**t pour l'accompagner dans ses dossiers individuels (recours, CREP, titularisation pour les contractuels…), en garantissant l'équité et le respect des règles.
- **Notre force en CAP et en réseau :** Grâce à notre ancrage et à notre rôle actif au sein des CAP, nous défendons directement vos dossiers.
- **Une force nationale :** Portés par nos mandats à l'UD du Var et au SNPAD-FO, et par la force de notre réseau avec la Fédération et la Confédération, nous avons la capacité de faire remonter et de porter vos sujets et revendications de carrière au plus haut des instances de la Fonction publique et de travailler sur les dossiers du CSA ministériel.

INSTANCES ET DIALOGUE SOCIAL : VOS ÉLUS FO, VOTRE BOUCLIER

NOS REVENDICATIONS NATIONALES

Le rétablissement plein et entier des compétences des commissions paritaires (CAP) et le respect absolu d'un véritable dialogue social.

NOTRE FORCE EN LOCAL ET EN NATIONAL

- **À la CNMSS :** Vos représentants FO siègent activement dans toutes les instances et comités (CSA, FSSCT, comité télétravail, bilatérales…). Nous sommes là pour porter des revendications fortes dans l'intérêt exclusif des agents et de l'établissement.
- **Une présence et des mandats à tous les niveaux :** Portés par notre présence sur les listes du CSA ministériel et de la CAP B, ainsi que par nos mandats au sein de l'URBDD de l'arsenal de Toulon, la Commission Exécutive de l'UD du Var et du bureau du SNPAD-FO, nous portons vos voix, vos dossiers et vos revendications de la CNMSS jusqu'au Ministère des Armées et de la Fonction publique.

POUR QUE VOTRE VOIX COMPTE, VOTEZ ET FAITES VOTER FO !

Des représentants proches de vous, ancrés dans la réalité de la CNMSS et portés par la force d'un réseau syndical actif et présent à chaque niveau (du local au ministériel, de l'UD du Var aux instances fédérales, avec l'appui de l'AFOC et d'un accompagnement juridique qualifié) : des militants qui ne lâchent rien.

MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS
Liberté
Égalité
Fraternité

Élections professionnelles 2026

Candidature au scrutin :

101102 – 09-EPA-CSA-ISAE

FO DEFENSE

Nom : EPA CSA ISAE - SUPAERO

Type	Liste	**Organisation(s) syndicale(s)**	Fédération syndicale force ouvrière de la défense, des industries de l'armement et des secteurs assimilés
Nombre de sièges à pourvoir	5	**Part Femme / Homme (%)**	38,57% / 61,43%

Liste des candidats : 10 candidats

Ordre	Civilité	Prénom	Nom	Corps	Affectation
1	Mme	MYRIAM	CORET	CAT C	ISAE-SUPAERO
2	M.	PATRICK	CHEZE	CAT A +	ISAE-SUPAERO
3	Mme	VERONIQUE	ROUDIL	CAT B	ISAE-SUPAERO
4	M.	PATRICK	PLAZA	ASC NIV 1	ISAE-SUPAERO
5	M.	HENRI	DEDIEU	CAT B	ISAE-SUPAERO
6	Mme	KARINE	BOMBAIL	CAT C	ISAE-SUPAERO
7	M.	JEROME	FONTANE	ASC NIV 1	ISAE-SUPAERO
8	M.	ERIC	BADUEL-BENAZETH	CAT B	ISAE-SUPAERO
9	Mme	CORINNE	BUROT-LE ROUX	CAT C	ISAE-SUPAERO
10	M.	JOEL	LOGEOIS	CAT B	ISAE-SUPAERO



CSA ISAE SUPAERO

Comité Social d'Administration de l'ISAE SUPAERO

FO est un syndicat libre et indépendant de toute emprise politique et religieuse. FO, c'est le syndicalisme de la feuille de paye, des conditions de travail et des emplois.

Quel que soit votre statut, du 3 au 10 décembre 2026, vous êtes appelé(e)s à renouveler les instances de concertation (CSA-M, CSA-BdD, CSA-ISAE, CAP, CAPSO) dans lesquelles les élu(e)s vous représenteront pour les quatre ans à venir.

En particulier, le CSA-ISAE (**Comité social d'administration de l'ISAE-SUPAERO**), représenté par des personnels de l'institut est consulté (voir décret 2020-1427, titre III, articles 47 à 52), dans les limites de son périmètre de compétence, sur les questions et projets de textes relatifs :

- aux politiques de lutte contre les discriminations,
- aux politiques d'encadrement supérieur,
- au fonctionnement et à l'organisation des services de l'Institut,
- à l'impact de l'organisation sur l'accessibilité des services et la qualité des services rendus,
- à la dématérialisation des procédures, aux évolutions technologiques et de méthodes de travail de l'établissement ou des services et à leur incidence sur les personnels,
- aux incidences sur la gestion des emplois des principales décisions à caractère budgétaire,
- aux domaines mentionnés à l'article 48 et à l'article 50.

Voter **FO-ISAE**, c'est :

- **Choisir** une équipe expérimentée avec des spécialistes à votre écoute dans chaque domaine et pour chaque corps et statut ;
- **S'appuyer** sur un maillage territorial et national ;
- **Défendre** et **faire respecter** l'application de vos droits à l'ISAE-SUPAERO ;
- **Conduire** le dialogue social ;
- **Être force** de négociation et de proposition aussi bien pour les grandes orientations de l'institut que les ***conditions de travail au quotidien*** (défense individuelle et collective des agents) sur les sujets suivants :
  - ***Primes***
  - ***Horaires de travail et Télétravail***
  - ***Hygiène, Sécurité et Santé au travail / Bien-être au travail***
  - ***Risques Psycho-Sociaux (RPS) / Harcèlement sexiste ou moral, discrimination, violence, sexisme (HDVS)***
  - ***Contrat d'Objectif et de Performance (COP)***
  - ***Référentiel salarial des contractuels, CDIsation***
  - ***Rapport social unique (ex-bilan social), support à un débat relatif à l'évolution des politiques des ressources humaines***
  - ***Réorganisation des services, de l'institut, etc.***

Alors, allez **voter et faites voter** car le taux de participation sera scruté de près.

- **VOTER FORCE OUVRIÈRE,** c'est faire le choix d'élire celles et ceux qui n'auront qu'une seule mission : **VOUS défendre !**







Élections des représentants au Comité Social d'Administration de l'École polytechnique

Scrutin du 3 au 10 décembre 2026

Tous concernés !

Le contexte : ces élections consacreront, par la désignation de nos représentants, notre droit de participer à la détermination des règles individuelles et collectives qui nous concernent.

Même si ce n'est qu'un un organe consultatif élu pour 4 ans, qui n'a pas de pouvoir décisionnel, le **C**omité **S**ocial d'**A**dministration[1] est à même de peser sur les orientations de l'administration, notamment, dans les domaines suivants :

- **T**exte réglementaire relatifs au fonctionnement et à l'organisation des services
- **L**ignes directrices de gestion relatives à la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, aux orientations générales en matière de mobilité et aux orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels
- **T**extes relatifs aux règles statutaires et aux règles relatives à l'échelonnement indiciaire
- **P**lan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- **O**rientation à moyen terme de la formation des agents et le plan de formation
- **F**inancement de la protection sociale complémentaire de leurs personnels
- **T**exte réglementaire relatifs au temps de travail
- **H**ygiène, sécurité et condition de travail au sein de la Formation Spécialisée de l'X

Nos attentions particulières pour l'avenir de notre école :

- **G**estion des ressources humaines, restructuration des services
- **M**aintien des services de soutien, dialogue social
- **S**ortie de l'expérimentation de « IPParis ».

Nous, **personnels techniques, administratifs, enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorants**, quel que soit notre employeur, école, CNRS ou autres établissements partenaires, nous sommes près de 2 600 électeurs et électrices, **tous appelés à voter**.

Voter est un acte majeur de la vie citoyenne, faisons entendre notre voix,

Votons !

[1] Cf. https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000042545890/2022-10-24/

Cfdt:
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

FO
CONTRE TOUTE EMPRISE POLITIQUE

Élections des représentants au Comité Social d'Administration de l'École polytechnique

Scrutin du 3 au10 décembre 2026

Tous concernés !

Vos candidats.tes

Déléguée de liste : Aldjia MAZARI

Délégué de liste suppléant : Rémy DONFRANCESCO

Joëlle CHARPENTIER-CRINON	DSPI
Rémy DONFRANCESCO	DAJ
Anne GARCIA	LLR
Cristina GASTINEAU	DR
Frédéric GELFMANN	LULI
Cyril JADAUD	LPICM
Aldjia MAZARI	CMAP
Magali PAYAN	DIX
Jean-Michel SOLER	DSI
Jérémy BARANDE	DCOM
Anne DE BENEDITTIS	Pôle social
Aurélien HOUARD	LOA
Jérémy HUET	DFHM
Bruno MILLET	DOER-PSA
Christophe MONTAURIER	SPIS
Denis TONDELIER	LPICM
Alice VINCENT	LIX
Jean-Michel WIERNIEZKY	DR

MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS
Liberté
Égalité
Fraternité

Élections professionnelles 2026

Candidature au scrutin :

101105 – 08-EPA-CAPSO-POLY

Nom : Intersyndicale de l'École polytechnique - CAPSO

Type	Liste	**Organisation(s) syndicale(s)**	Fédération des établissement et arsenaux de l'état - confédération française démocratique du travail / Fédération syndicale force ouvrière de la défense, des industries de l'armement et des secteurs assimilés / Union Nationale des Syndicats Autonomes de la Défense / Confédération générale du travail-Fédération nationale des travailleurs de l'état
Nombre de sièges à pourvoir	4	**Part Femme / Homme (%)**	23,08% / 76,92%

Liste des candidats : 8 candidats

Ordre	Civilité	Prénom	Nom	Corps	Affectation
1	M.	CHRISTOPHE	MONTAURIER	OE CE	ECOLE POLYTECHNIQUE
2	Mme	LAURENCE	VIDAMENT	OE	ECOLE POLYTECHNIQUE
3	M.	AURELIEN	DURAND	OE CE	ECOLE POLYTECHNIQUE
4	M.	JEAN MICHEL	WIERNIEZKY	OE	ECOLE POLYTECHNIQUE
5	M.	PHILIPPE	BAYLE	OE	ECOLE POLYTECHNIQUE
6	M.	ROMUALD	LEROY	OE	ECOLE POLYTECHNIQUE
7	Mme	ANNIE	RENARD	OE	ECOLE POLYTECHNIQUE
8	M.	STEPHANE	THIALON	OE CE	ECOLE POLYTECHNIQUE

Élections des représentants à la Commission Consultative Paritaire des agents contractuels décret 2003-1006

Scrutin du 3 au 10 décembre 2026

Tous concernés !

Le contexte : face aux ambitions de l'X et de l'IP Paris, l'intersyndicale de l'X a décidé de se présenter unie et solidaire aux élections professionnelles de décembre 2026, au-delà des intérêts de chaque syndicat, mais dans le respect des spécificités de chacun.

Ne présenter qu'une liste par élection peut interroger sur l'utilité de voter. Néanmoins, voter est crucial, pour la démocratie sociale. Ces élections consacreront, par la désignation de nos représentants, notre droit de participer à la détermination des règles individuelles et collectives qui nous concernent.

UNIS POUR VOUS DÉFENDRE

Agents contractuels techniques et administratifs de l'École polytechnique régis par le décret 2003-1006 vous êtes sollicités pour élire vos représentants à la Commission Consultative Paritaire pour un mandat de 4 ans. Vos représentants au sein de la commission sont élus au scrutin de liste à un tour avec représentation proportionnelle.

Quelle que soit votre catégorie d'emploi, Technicien, Assistant, Ingénieur d'Étude, Ingénieur de Recherche, les membres de la CCP vous accompagneront et vous soutiendront dans les avancements pour un changement de catégorie ou une réduction de temps de service.

Nos principales préoccupations :

- **Défendre vos intérêts professionnels,** les membres de l'Intersyndicale, par leur diversité, connaissent vos métiers et défendent vos intérêts, dans le souci de l'équité ;
- **Être à votre écoute,** nous organisons des permanences pour répondre à vos questions ;
- **Veiller à la vie de notre statut** ;
- **Être un relai vers les autres instances représentatives,** Conseil d'Administration, Comité Social d'Administration, Formation spécialisée, …

Nous, **agents contractuels techniques et administratifs,** nous sommes 83 électeurs, **tous appelés à voter**.

Voter est un acte majeur de la vie citoyenne, faisons entendre notre voix,

Votons !

Élections des représentants à la Commission Consultative Paritaire des agents contractuels décret 2003-1006

Scrutin du 3 au 10 décembre 2026

Tous concernés !

Vos candidats.tes

Délégué de liste : Denis SCHWARTZ
Délégué de liste suppléante : Vanessa RICHARD

Emmanuel FULLENWARTH	DDPMD
Aurélien HOUARD	LOA
Cyril JADAUD	LPICM
Mylène PICOT	DDPMD
Vanessa RICHARD	BCX
Denis SCHWARTZ	DA
Stéphane BOUCHONNET	DDPMT
Stéphanie DA ROCHA	DSI
Nathalie HUREL	LPICM
Sébastien MARON	PMC
Gabriela MEDINA	LPICM
Edith NICOL	LCM

Élections des représentants à la Commission Consultative Paritaire des agents contractuels du cadre de gestion, du CGFP[1] et doctorants.tes

Scrutin du 3 au 10 décembre 2026

Tous concernés !

Le contexte : face aux ambitions de l'X et de l'IP Paris, l'intersyndicale de l'X a décidé de se présenter unie et solidaire aux élections professionnelles de décembre 2026, au-delà des intérêts de chaque syndicat, mais dans le respect des spécificités de chacun.

Ne présenter qu'une liste par élection peut interroger sur l'utilité de voter. Néanmoins, voter est crucial, pour la démocratie sociale. Ces élections consacreront, par la désignation de nos représentants, notre droit de participer à la détermination des règles individuelles et collectives qui nous concernent.

Sa composition : 6 représentants de l'administration et 6 représentants des personnels dont au moins un binôme de doctorants.tes.

Son rôle : la **CCP** peut être consultée sur toute question d'ordre individuel relative à la situation professionnelle des agents contractuels. Elle est obligatoirement consultée sur les décisions individuelles relatives aux licenciements et sur les sanctions disciplinaires autres que l'avertissement et le blâme.

La **CCP** peut être notamment saisie, à la demande de l'agent intéressé, des litiges d'ordre individuel relatifs :

- À l'évaluation,
- Aux refus des congés ou autorisations d'absence, de type formation, familial, …
- Aux litiges relatifs aux conditions d'exercice du temps partiel et aux refus d'autorisation de demande de télétravail,
- Aux conditions de réemploi après congés,
- Aux modalités non financières de recrutement ou de renouvellement de contrat.

Notre objectif : faire de cette **CCP** un véritable outil d'accompagnement des carrières des agents de fonction soutien, notamment en termes de changement de catégorie et de régimes indemnitaires, et permettre aux doctorants.tes employés.es par l'X d'avoir une commission locale à leur disposition.

[1] Code Général de la Fonction Publique

Voter est un acte majeur de la vie citoyenne, faisons entendre notre voix,

Votons !

Élections des représentants à la Commission Consultative Paritaire des agents contractuels du cadre de gestion, du CGFP et doctorants.tes

Scrutin du 3 au 10 décembre 2026

Tous concernés !

Vos candidats.tes

Déléguée de liste : Aldjia MAZARI

CGFP cat. B	Joëlle CHARPENTIER-CRINON	DSPI
Doctorant	Théo CHEVALET	LINX-SHS
Cadre de gestion	Rémy DONFRANCESCO	DAJ
CGFP	Frédéric GELFMANN	LULI
Cadre de gestion	Yoann GROSZ	DSI
Cadre de gestion	Nasséra NAAR	CMAP
CGFP	Jérémy BARANDE	DCOM
Doctorante	Emma GROSPELLIER	CPHT
Catégorie A	Anne GARCIA	LLR
CGFP	Bruno MILLET	DOER-PSA
CGFP	Didier ROUABLE	DOER-audiovisuel
CGFP	Alice VINCENT	LIX

Élections des représentants à la Commission Consultative Paritaire compétente pour les enseignants chercheurs de l'École polytechnique

Scrutin du 3 au 10 décembre 2026

Tous concernés !

Le contexte : face aux ambitions de l'X et de l'IP Paris, l'intersyndicale de l'X a décidé de se présenter unie et solidaire aux élections professionnelles de décembre 2026, au-delà des intérêts de chaque syndicat, mais dans le respect des spécificités de chacun.

Ne présenter qu'une liste par élection peut interroger sur l'utilité de voter. Néanmoins, voter est crucial, pour la démocratie sociale. Ces élections consacreront, par la désignation de nos représentants, notre droit de participer à la détermination des règles individuelles et collectives qui nous concernent.

Sa composition : 4 représentants de l'administration et 4 représentants des personnels.

Son rôle : la **CCP** peut être consultée sur toute question d'ordre individuel relative à la situation professionnelle des enseignants.tes-chercheurs.ses de l'X. Elle est obligatoirement consultée sur les décisions individuelles relatives aux licenciements et sur les sanctions disciplinaires autres que l'avertissement et le blâme.

La **CCP** peut être notamment saisie, à la demande de l'agent intéressé, des litiges d'ordre individuel relatifs :

- À l'évaluation,
- Aux refus des congés ou autorisations d'absence, de type formation, familial, …
- Aux sanctions disciplinaires telles que l'avertissement et le blâme,
- Aux refus d'autorisation d'absence pour suivre une préparation à un concours administratif ou une formation,
- Aux refus d'autorisation de demande de travail à temps partiel et aux litiges d'ordre individuel relatifs aux conditions d'exercice du temps partiel,
- Aux refus de congé pour recherches ou conversions thématiques (CRCT),
- Aux conditions de réemploi après congés si elles n'apparaissent pas conformes aux dispositions des articles 32 et 33 du décret du 17 janvier 1986 susvisé,
- Aux modalités non financières de recrutement ou de renouvellement de contrat.

Notre objectif : faire de cette **CCP,** grâce à ses élus.es, un véritable outil d'accompagnement des enseignants.tes-chercheurs.ses de l'X, indépendant des départements.

Voter est un acte majeur de la vie citoyenne, faisons entendre notre voix,

Votons !

Élections des représentants à la Commission Consultative Paritaire compétente pour les enseignants chercheurs de l'École polytechnique

Scrutin du 3 au 10 décembre 2026

Tous concernés !

Vos candidats.tes

Délégué de liste : Paul MANGOLD

Déléguée suppléante de liste : Aldjia MAZARI

Cédric BOUZIGUES	BIO
Solène GAUCHER	MathsApp
Julien HUSSON	MECA
Paul MANGOLD	MathsApp
Maxime BREDEN	MathsApp
Cyril MARZOUK	MathsApp
Yoann TARDY	MathsApp
Milica TOMASEVIC	MathsApp